



Info-RSG express

Du côté de la direction...

Renouvellement de la reconnaissance

Nous avons récemment consulté les comités de RSG sur la façon dont le BC voulait s'y prendre pour procéder aux réévaluations et de ce côté tout va bien, nous sommes en harmonie.

Pour certaines RSG, le processus est déjà commencé et il sera le plus simple possible, tout en respectant les exigences du Ministère.

Je rappelle que la réévaluation des RSG a lieu tous les 3 ans. Pour celles qui viennent d'obtenir une reconnaissance depuis peu de temps, ce n'est donc que dans 3 ans que votre reconnaissance sera renouvelée.

Pour celles dont c'est le moment de renouveler la reconnaissance, vous recevrez une lettre explicative. Attention! Si votre dossier de RSG n'est pas à jour, vous recevrez en même temps un état de votre dossier et vous devrez nécessairement régulariser la situation dans les 30 jours.

Un court voyage en Trottinette Carottée.

Vendredi le 11 septembre 2009



Après un an d'absence voici que je reviens pour fermer la boucle de mon passage de 5 années à la trottinette. Maintenant, je sais que les exigences nombreuses et diversifiées que demandent ce travail, associées aux exigences de la vie à Montréal, ne correspondent plus à mes capacités et à mes aspirations. Ma trottinette personnelle, me conduit vers un autre rythme de vie. Je rapporte avec moi comme une richesse unique, la confiance que vous m'avez témoignée, l'esprit d'ouverture et la générosité avec laquelle vous m'avez incluse tant dans vos vie de famille que dans vos services de garde.

Soyez fiers d'être de la trottinette; il est le porte-étendard de la reconnaissance de votre travail exceptionnel comme responsable de service de garde au Québec.

En toute amitié,

Danielle Paradis.

Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a modifié le règlement sur les aliments. Ce règlement rend obligatoire la formation en *hygiène et salubrité alimentaires* dans tous les établissements où l'on prépare, transforme, vend et sert des aliments. Les RSG sont donc concernées par cette nouvelle réglementation. La RSG qui accueille entre 4 et 9 enfants doit détenir une attestation du MAPAQ avant le 21 novembre 09. Une formation de 3,5 heures est requise.

L'information nous est parvenue au début de l'été et maintenant que voici la rentrée nous allons vous offrir la possibilité de vous inscrire à l'un des groupes que nous avons organisé pour vous. Nous vous avons « magasiné » un cours où il sera facile de vous rendre et dont le coût ne soit pas trop élevé.

Voyez en annexe l'information et le bulletin d'inscription.

Le Ministère de la Famille, que nous avons questionné, ne reconnaît pas cette formation comme étant du perfectionnement. Pour le Ministère de la Famille, la formation imposée par le MAPAQ concerne de la formation de base et non du perfectionnement tel que prévu à l'article 59.

Vous allez donc être encore plus « savantes » cette année !

RAPPEL ADMINISTRATIF

Départ d'un enfant

Je vous rappelle que la date de départ de l'enfant est son dernier jour de fréquentation au service de garde.

Attestation de services de garde reçus

Elle est **OBLIGATOIRE**, peu importe la cause du départ. Vous devez en remettre un original au parent, en envoyer une copie au BC et en garder une copie dans le dossier de l'enfant

Bordereau de paiement

Je vous demande de vérifier votre bordereau de paiement quand vous le recevez. S'il y a quelque chose d'inhabituel, téléphonez-moi.

Geneviève C.

La prévention des incendies



Selon le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, article 90: " La responsable doit prévoir des procédures d'évacuation en cas d'urgence. Elle doit organiser des exercices à cet effet chaque fois qu'elle reçoit un nouvel enfant ou au moins 1 fois par 6 mois."

Alors quoi de mieux que de faire du mois de septembre, le mois sur la prévention des incendies ! Vous verrez, ce thème sera très populaire auprès de vos enfants et commencera bien l'année avec votre tout nouveau groupe.

"J'suis prudent, j'suis content !"

Cette trousse sur la prévention des incendies est un outil essentiel pour sensibiliser les enfants de 3 à 5 ans et devrait faire partie du matériel de votre

service de garde. Elle consiste en un programme basé sur une présentation audio-visuelle et appuyé par une gamme d'activités et d'outils éducatifs. Le programme est divisé en quatre leçons, dont chacune est consacrée à une consigne précise et aux notions lui étant associées. Il est recommandé de l'échelonner sur quatre semaines, à raison d'une consigne par semaine.

De plus, pour agrémenter ce thème sur la prévention des incendies, vous pouvez appeler la caserne de pompiers de votre quartier et demander s'ils peuvent se déplacer chez-vous. Dans certains quartiers, ce service est offert et un ou deux pompiers viennent rencontrer les enfants et quelque fois même, ils arrivent en camion de pompier !

Trousse "J'suis prudent, j'suis content" disponible au BC au coût de 20\$

Bonne prévention !

Nouvelles du trott-réseau

La cigogne est passée...



Félicitations à Radia Dahou et à son conjoint pour la naissance de Hocine Mourene, né le 2 juillet 2009

Félicitations à Julie Roch et son conjoint pour la naissance de Éloïse Pépín Roch, né le 5 août 2009



Une sortie aux pommes?

Si un groupe s'organise pour une sortie aux pommes, Cherouk Salhane aimerait y participer.

Téléphone: 514-357-5186

En sortie...

LES ANIMAUX EN FOLIES



Les mardis et les samedis
Heure du conte pour les 3 à 5 ans et leurs parents. Au menu : des histoires hautes en couleur, mais aussi des projections, des surprises, des jeux, des bricolages... De 10h30 à 11h30. Gratuit. Au Théâtre Inimagimô de l'espace jeunes de la Grande Bibliothèque. Au 475, boul. De Maisonneuve Est. Renseignements : 514 873-1100

LABYRINTHE DE MAIS ET DE TOURNESOLS

Jusqu'au 1er novembre

Joignez à la cueillette de pommes ou de citrouilles, la chance de découvrir la diversité et les richesses culturelles du Vietnam tout en prenant plaisir à vous perdre dans un labyrinthe de maïs et de tournesols! Sur semaine réservation nécessaire pour groupes. La fin de semaine de 9h à 16h. Enfants 7 \$ (gratuit pour moins de 5 ans) ; adultes 9\$. Au verger Labonté, 2291 Boul. Perrot, Notre-Dame de l'île Perrot, Renseignements : 514-453-5379 www.vergerlabonte.com

LA MAGIE DES LANTERNES



Du 11 septembre au 1er novembre
La 17e édition de La Magie des Lanternes, une grande fête de la lumière et dont la thématique porte, cette année, sur l'astronomie chinoise traditionnelle. Au jardin de Chine du Jardin botanique de Montréal, À tous les jours, jusqu'à 21 h. Au 4101, rue Sherbrooke Est. Enfants (2 à 4 ans) 2 \$; (5 à 17ans) 6,75 \$; adultes 13,50 \$. Renseignements : 514 872-1400

LE GRAND BAL DES CITROUILLES

Du 2 octobre au 1er novembre 2009 de 9 h à 21 h, tous les jours.
Entrez dans la valse des curcubitacées avec l'exposition de centaines de citrouilles décorées de la Grande Serre du Jardin botanique. Un rendez-vous unique à Montréal rempli de créativité et de talents. Téléphone: 514 872-1400
Réservations pour les groupes : 514-872-1823
Télécopieur: 514-872-3765